

**DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
N°DE-AG-2024-20240903-01**

L'assemblée générale de l'association,

Vu les statuts de l'association ;

Vu le règlement intérieur de l'association ;

Vu l'assemblée générale du 26/08/2024 au 31/08/2024 ;

Considérant le procès verbal de ladite assemblée générale ;

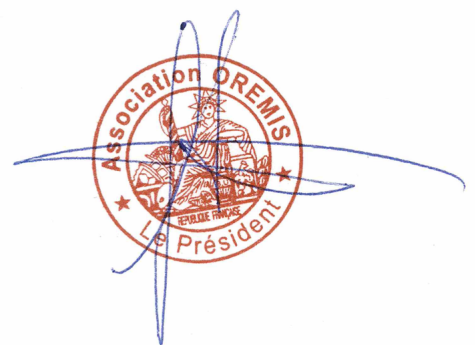
DÉCIDE

- Approbation du règlement intérieur.
- Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration.
- Approbation du règlement intérieur du conseil exécutif.
- Approbation du code de déontologie.
- Approbation du code de la propriété intellectuelle.

Le 03/09/2024 à ISTRES

le Président.

M. Lucas VOLET



Le président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le conseil d'administration dans un délai d'un mois à compter de la présente notification.